



RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
25 juin 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Harold Lebel (Rimouski), vice-président et rapporteur à la Commission de la coopération et du développement (CCD)
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- Mme Angélique Ngoma (Gabon), présidente de la CCD
- M. Jacques Krabal (France), Secrétaire général parlementaire de l'APF
- M. Mamadou Diallo (Burkina Faso), rapporteur
- M. Éric Forest (Canada), rapporteur
- M. Jean-Pierre Grin Hoffmann (Suisse), rapporteur
- M. Mansour Kamardine (France), rapporteur
- Autres membres de la CCD
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19, l'APF a proposé de tenir des visioconférences des diverses commissions et réseaux. Le Bureau de la CCD s'est réuni le 9 juin dernier pour préparer en amont l'ordre du jour et le format de la réunion virtuelle du 25 juin 2020.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger entre sections membres de la Commission sur la situation actuelle de la pandémie de la COVID-19 et réfléchir sur les actions pouvant être entreprises par les parlements pour faire face au coronavirus.

- Des experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ont été invités à présenter un état des conséquences alimentaires, sanitaires et économiques de la crise du COVID-19.
- La Directrice des Partenariats de la FAO, M^{me} Marcella Villareal, a pris la parole afin d'exposer les conséquences de la pandémie sur la sécurité alimentaire. Elle a souligné que la crise actuelle de la COVID-19 a accentué les disparités dans l'accès aux denrées alimentaires. Face à cette situation, elle a réitéré l'importance de renforcer la collaboration multilatérale pour défendre le droit à l'alimentation. Elle a mentionné le rôle-clé que les parlements ont à jouer auprès de l'exécutif afin de générer un environnement propice à la matérialisation du droit à l'alimentation, notamment en favorisant l'adoption de lois garantissant la libre-circulation des travailleurs agricoles, l'accès à l'alimentation et une aide alimentaire pour les populations plus vulnérables. Finalement, elle a aussi informé les membres de la Commission que l'accord de partenariat entre l'APF et la FAO sera ratifié dans les plus brefs délais, témoignant ainsi de l'engagement des parlements de la Francophonie dans la lutte contre la faim et la malnutrition.
- Le Directeur de la Francophonie économique et du numérique à l'OIF, M. Henri Monceau, a pour sa part abordé les conséquences économiques de la pandémie sur les États francophones. Il a indiqué qu'un dispositif a été mis en place par le pôle économique de l'OIF et l'ensemble des représentations régionales de l'organisation afin d'assurer une veille sur l'évolution de la crise du coronavirus. Il a présenté diverses actions mises de l'avant par l'OIF, mentionnant l'importance du partage des données et des bonnes pratiques au sein de l'espace francophone.
- Le représentant de l'OMS au Gabon, M. Magarran Monzon Bagayoko, a présenté un état de la situation de la pandémie de la COVID-19 et répondu aux différentes interrogations des parlementaires à ce sujet.

À titre de rapporteur au sein de la Commission, présenter les rapports sur le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ainsi que l'avancement du rapport sur la question de la revitalisation des territoires ruraux dans l'espace francophone.

- Avec la pandémie de la COVID-19, le rapport de suivi des négociations commerciales a porté sur les répercussions économiques de la crise sanitaire. Un questionnaire à l'intention des membres de la Commission a aussi été présenté afin de les consulter sur leurs besoins et leurs intérêts quant au suivi des négociations commerciales.
- La Section du Québec a exposé le format d'histoire à succès qu'elle souhaite recueillir au courant des prochains mois afin de présenter un guide des bonnes pratiques en matière de revitalisation des territoires ruraux, à l'occasion de la prochaine Session de l'APF. Un questionnaire sera également soumis aux sections membres de l'APF à cet effet.

Exprimer l'entière collaboration de la Section du Québec et de l'Assemblée nationale du Québec au projet de plan de développement durable de l'APF, proposé par la Région Amérique.

STATISTIQUES



SUIVIS

La Section du Québec assurera un suivi des deux questionnaires soumis aux membres de la Commission et veillera à apporter son soutien à la Région Amérique dans la démarche d'élaboration d'un plan de développement durable institutionnel.

La prochaine réunion en présentiel devrait se tenir lors de la 46^{ème} Session de l'APF prévue à Rabat (Maroc) en janvier 2021.